L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 OCTOBRE 1876. — 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 24 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Co—Lingerie de messieurs, habillements, quincaillerie, coutellerie, etc.

Par D. E. Morphy & Son, au No [illegible] de la rue des Magasins, coin Lafayette—farine. Aux Nos [illegible] de la rue des Magasins—lait condensé.

Par Hoffman, Marks & Co, au No [illegible] de la rue des Magasins—bottes, souliers et brodequins.

Farine.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Lait condensé.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mardi 24 octobre 1876.

Académie de Musique—Sur et Life at Long Branch.

Un appel au bon sens des gens de couleur.

Nous croyons inutile de nous appesantir sur le mal qu'a fait à toute la population en Louisiane, le régime gouvernemental et administratif qui a prévalu depuis bientôt neuf années. Les gaspillages, les spoliations, les exactions de toute nature, l'élévation des impôts, les vols et les concussions sont des faits trop notoires pour qu'il soit nécessaire de les récapituler à nouveau. Quant aux ruines causées par les abus du régime radical, elles ne sont que trop visibles, et la misère s'étale sous toutes les formes possibles autour de nous.

Espérer des réformes du parti qui a été l'auteur de nos maux est chimérique. En dehors de ceux qui occupent les places ou qui sont candidats de ce parti, il n'est pas un républicain sincère qui croie à la possibilité des réformes avec le maintien au pouvoir de la coterie des carpet-baggers unie à une clique de politiciens de couleur ignorants et cupides et élevés à une école politique où l'absence de scrupules est considérée comme la première règle du succès.

Il ne peut être douteux que, sous le rapport des améliorations matérielles, il n'y a absolument rien à attendre de la faction qui a pris le marshal Packard comme successeur de Kellogg et de Warmoth. Ce n'est donc pas sur ce point que nous voulons discuter, car on ne discute pas sur ce qui est l'évidence même.

Nous appelons l'attention des gens de couleur, de ceux au moins qui ont une opinion et qui sont accessibles aux bonnes raisons, sur une autre face de la question qui doit être décidée par le scrutin du 7 novembre.

La population en Louisiane se partage à peu de chose près également entre les deux races. Ces deux grandes moitiés de la population sont destinées à vivre côte à côte, à travailler ensemble, et à souffrir de la misère générale résultant d'une mauvaise gestion des affaires publiques, ou à bénéficier des avantages d'un bon gouvernement et d'un retour à la prospérité.

Or, la politique du parti radical a été de maintenir entre les deux races un état d'antagonisme permanent et, en ce moment, cette politique va jusqu'à provoquer des conflits sanglants entre blancs et gens de couleur.

N'est-il pas à désirer pour les deux populations que cet état d'antagonisme cesse et qu'un rapprochement s'opère? Personne ne le niera assurément. Eh bien! Y a-t-il un homme de sens qui puisse soutenir, de bonne foi, que le triomphe de la liste, en tête de laquelle est Packard, l'âme damnée de toutes les conspirations écloses à la Douane, puisse faire cesser l'antagonisme et conduire à l'apaisement et à la réconciliation? N'est-il pas évident, au contraire, qu'avec Packard, comme successeur de Kellogg et de Warmoth, les conditions politiques et sociales en Louisiane ne feront qu'empirer et les relations entre les races s'envenimer.

Les carpet-baggers et ceux qui ont fait alliance avec eux pour exploiter à leur profit le gouvernement, ont tout intérêt à maintenir la division entre les deux classes de la population, car c'est sur cette division que repose leur domination.

Nous le disons sincèrement et sans le moindre esprit de parti: si par fraude ou autrement, le gouvernement passait entre les mains de M. Packard et de ses partisans, la situation deviendrait excessivement sombre. Il y aurait un découragement profond dans tous les cercles commerciaux et financiers de la ville, et une grande exaspération chez tous ceux, en ville et à la campagne, qui ont mis dans un changement de régime, leur dernier espoir d'échapper à la ruine ou à la misère.

Ce n'est pas sans inquiétude que l'on doit envisager cette éventualité. Les choix faits pour la Législature par les radicaux dans la plupart des districts, n'indiquent nullement une amélioration sur les choix passés et on devrait s'attendre à de nouvelles orgies législatives du genre de celles qui ont coûté si cher à l'Etat et à la ville.

Tant que les démocrates-conservateurs n'avaient pas accepté pleinement les droits accordés aux gens de couleur, nous comprenions l'hésitation de ceux-ci à se rallier à eux. Ils préféraient souffrir dans leurs intérêts matériels plutôt que de risquer de compromettre leurs droits politiques.

Mais, actuellement, en présence des programmes adoptés par la convention nationale démocratique et par la convention d'Etat de Baton Rouge, après les déclarations si franches et si nettes de Nicholls, de Wiltz et des autres candidats conservateurs, devant les résolutions adoptées par tant de clubs, les gens de couleur n'ont plus à craindre qu'une victoire démocratique les prive de leurs droits acquis.

Nous allons plus loin et nous disons que cette victoire peut, seule, offrir les garanties qui leur manqueront tant que l'état d'antagonisme entre les races n'aura pas cessé.

Laissant de côté les considérations de loyauté et de confiance, nous soutenons qu'il sera de l'intérêt des conservateurs, une fois arrivés au pouvoir, de tenir leurs engagements, car ce sera le seul moyen de faire cesser un antagonisme qui est un obstacle au retour vers la prospérité.

Au point de vue politique, les démocrates-conservateurs seront intéressés à faire cesser la division entre les races afin de faire disparaître jusqu'aux dernières traces du régime des carpet-baggers qui leur a été si funeste.

Au point de vue des intérêts agricoles, financiers et commerciaux, ce sera une nécessité de premier ordre pour eux d'arriver à l'apaisement des esprits et à la réconciliation des deux moitiés de la population.

Nous avons beau réfléchir mûrement à la situation qu'une victoire ferait aux conservateurs, nous ne voyons pas un seul intérêt qui pourrait les porter à adopter une autre politique que celle que nous venons d'indiquer. Lors même qu'ils réussiraient à l'emporter sans le concours d'une partie notable de la population de couleur, ils devraient, en vue de l'avenir et de l'intérêt général des deux races, s'efforcer de gagner cette population en restant fidèles à leur programme.

Mais il est clair que leur tâche serait grandement facilitée, si une fraction considérable des électeurs de couleur, comprenant les considérations que nous venons de faire valoir, se ralliaient, avant l'élection, au parti conservateur sur la foi de son programme et contribuaient à assurer la défaite du régime de la haine et de la ruine. Le succès étant dû aux efforts communs, la réconciliation se trouverait ainsi scellée par le scrutin.

Nous n'espérons pas convertir les politiciens à courte vue qui ne se préoccupent que de partage des places et qui ne voient dans une fusion qu'une occasion de faire un marché avantageux.

Notre but est de convaincre les électeurs de couleur qui tout en voulant le maintien de leurs droits, désirent le bien général de leur Etat, qu'ils ont autant à gagner que les blancs dans un changement de régime, [illegible] le rapport moral et social aussi bien que sous le rapport politique.

Avec l'élection de Packard, la lutte qui se poursuit depuis huit ans, se continuera avec plus d'acharnement que par le passé; [illegible] des conflits sanglants [illegible] des populations.

Que Nicholls, au contraire, soit élu gouverneur, et nous pouvons prédire, à coup sûr, un rétablissement magique de la confiance qui amènera une reprise immédiate des affaires, un nouvel essor à toutes les entreprises, une plus-value [illegible] les propriétés et valeurs, et qui [illegible] les capitaux [illegible] avec l'enthousiasme de naufragés ranimés par la certitude du salut, la politique d'apaisement et de concorde qui s'imposera impérieusement et nécessairement aux conservateurs au lendemain de leur victoire.

Il n'y a plus que cinq jours pour l'enregistrement des votants.

Nous avons reçu le *Lippincott's Magazine* de novembre. Ce numéro est très intéressant.

Journaux illustrés.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 7 octobre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Passagers arrivés par le steamship *Frankfort* de Brême via le Havre: H. Weeste, Mme E. Weeste et famille, [illegible], Mme Annie Tiesen et famille, Mlle Ernestine A. Gassmann, Antonio Moreno, Fernando Barba, Mme Celia Barba, Mlle Catherine Barba, Antonio Longarte, C. Burke et famille, H. Tausten, [illegible], L. S. Pommeaton, Ald. Bosh Switzerland, E. A. Rouvel.

Voulez-vous éviter rhumes, rhumatismes et bronchites? Achetez vos chaussures au coin Ste-Anne et Royale.

Louisiane.

Une erreur de plume ou de composition nous a fait attribuer à la paroisse St-Jacques les nominations de la paroisse St-Jean-Baptiste, publiées dans notre numéro de dimanche.

Paroisse St-Charles—La convention démocrate, chargée de désigner des candidats aux places de paroisse, s'est réunie le 21 du courant sur l'habitation "Fashion." Ont été choisis: représentant, juge, B. S. Labranche; greffier de cour, Charles J. Gaillard; shérif, E. D. Sellers; recorder, Horace Vallas; coroner, Richard B. Brown; jurés de police, A. D. Bougère, Louis Ranson, P. M. Kenner, J. L. Boutté, Emile Rost.

Les candidats aux places de greffier de cour et de coroner sont des hommes de couleur.

La convention a adopté au sujet du représentant à la Chambre, une résolution qui déclare qu'il ne convient pas, pour le moment, de faire de nomination; qu'un comité composé d'un citoyen de chaque ward et du président pourra, après l'ajournement, désigner un candidat si l'intérêt du parti l'exige et changer les nominations. MM. Labranche, Vallas, Brown, Sellers, Thienemann et Rost ont été choisis comme membres du comité.

Notre confrère Baucan, de la *Sentinelle* de Thibodeaux, annonce ainsi sa rentrée à son poste:

En reprenant la direction de la *Sentinelle*, après une absence de cinq mois, nous n'avons pas l'intention de refaire notre profession de foi. Notre conduite passée sera toujours notre conduite future. Seulement nous prions le Capt. H. Michelet de recevoir nos sincères remerciements pour la manière habile et patriotique avec laquelle il a conduit cette vieille *Sentinelle* depuis que nous lui en avons confié la direction.

Nous empruntons au même journal les informations suivantes:

Meeting démocrate—Dimanche dernier un meeting du parti démocrate et conservateur a eu lieu au Malagé. Tous les citoyens de cette section y ont assisté et ont été pleinement satisfaits des discours prononcés par MM. Clay Knobloch et John Billiu.

Le même jour un autre meeting avait lieu à Labadieville dans la paroisse Assomption. D'après les rapports qui nous sont parvenus, l'assemblée était nombreuse et enthousiaste par les admirables harangues des nombreux orateurs qui s'y sont fait entendre.

Roulaison.—La roulaison est commencée sur quelques habitations et le rendement ne dépasse pas encore un boucaut de sucre à l'arpent. Le sucre actuellement fabriqué ne laisse rien à désirer quant à la couleur. La cristallisation est parfaite et le grain d'un beau brillant.

Loterie.—Le gros lot—[illegible] de la loterie de la Havane vient d'être gagné en Louisiane. Trente mille piastres de cette somme sont à diviser entre dix jeunes de Thibodeaux, détenteurs de trois vingtièmes du billet gagnant. La population de Thibodeaux est fière de voir que dame Fortune vient enfin de donner une large part de ses faveurs à des jeunes gens qui sauront en disposer convenablement.

Mr l'Editeur de la *Sentinelle*:—Permettez-moi l'usage de vos colonnes, pour appeler l'attention de vos concitoyens sans exception, sur l'inqualifiable discours prononcé par le sénateur de couleur Tom. Cage, au Barbecue qui a eu lieu à Thibodaux le 15 du courant.

"Le pays doit vous nourrir, s'écria dans sa farouche fureur, le sénateur Tom. Cage. Si vous ne gagniez pas assez pour vivre, volez! volez les poules, volez les moutons de vos voisins, volez pour manger, moi-même dit-il si j'avais faim, je volerai la vache de mon voisin!

Voilà les conseils que donne un homme qui a occupé la chaise curule de sénateur, qui aspire à l'occuper encore, et les carpet-baggers et les renégats blancs que vous connaissez tous, sans qu'il soit besoin de les nommer, l'applaudit, cet homme sans cœur et sans principes, se faisant par là les complices de toutes ces infamies.

Nous ne devons pas nous étonner de trouver dans la *Sentinelle* le fait suivant qui indique que Tom. Cage a des disciples:

Vol.—La nuit qui a précédé le grand barbecue donné par les radicaux, plusieurs poulaillers ont été dépeuplés dans le village. Comme ce n'est pas la première fois que semblable fait arrive, nous conseillons à tous ceux qui possèdent des volailles, de faire dorénavant bonne garde autour de leur basse-cour.

Nous lisons dans la *Sentinelle des Attakapas*:

Les planteurs, jusqu'à présent, ont été favorisés par un temps admirable. Les cannes promettent un bon rendement. Le coton [illegible] et les habitants ne perdent pas un instant à la cueillette.

La récolte, sans être miraculeuse, sera suffisante. Encore deux récoltes semblables suffiraient pour rendre la Louisiane à la vie. Surtout avec Nicholls pour gouverneur et Wiltz pour lieutenant-gouverneur et une administration intelligente compléteraient l'œuvre de salut et de réparation.

A la demande d'un grand nombre de citoyens influents de la paroisse St-Martin, M. Chs. Delhommer a consenti à laisser porter son nom comme candidat à la législature à l'élection préliminaire qui a dû avoir lieu le 23 octobre.

Intimidation dans la paroisse Ouest Feliciana.—Nous empruntons la dépêche suivante au *Democrat*:

Bayou Sara, 23 oct—Encore une chemise sanglante. Fleming Green, démocrate de couleur, a été assailli et [illegible] battu par [illegible] Duncan, membre du comité exécutif radical, et George Swain, le candidat radical pour la Législature, parce que Green s'était déclaré démocrate. [illegible] Natchez. [illegible] blessé d'un coup de feu [illegible] par Sam Carter, homme de couleur, [illegible] de Swain et de Weber. [illegible] Carter. [illegible] des Etats-Unis.

Une trouvaille.—Ces meubles [illegible] vous trouvez si jolis et à si bon marché viennent de chez Hubbard, au coin des rues Rampart et Perdido. [illegible] et si vous avez besoin de meubles, [illegible] d'aller [illegible]

Les clients de Mr Emile sont invités à profiter de l'occasion [illegible] pareille: [illegible] paires de chaussures au rabais.

si vous n'êtes pas encore satisfaits, ne perdez pas un jour, les bureaux seront encombrés à la fin de la semaine.

Cherchez-vous une chaussure élégante et solide? le coin Ste-Anne seul peut vous la fournir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

UNE AFFAIRE TÉNÉBREUSE.

Nos lecteurs [illegible] ce qui va suivre.

L'officier Reinhardt [illegible] deux hommes descendant du second étage de la maison [illegible] Ils ont fait résistance. Reinhardt ayant appelé du secours, l'officier White est arrivé en toute hâte. Les deux [illegible] ont été fort maltraités, Reinhardt ayant reçu des contusions et une [illegible] à la figure. Un habitant du voisinage a dit qu'il a vu [illegible] plusieurs [illegible] le pavé.

Cela se passait lundi à 1 heure et demie du matin. L'officier White étant retourné au bureau d'enregistrement d'Etat a éveillé le messager de couleur et l'a informé de ce qui venait d'arriver. Ce dernier [illegible] Mr Jewett, secrétaire du Bureau [illegible] La porte était fermée [illegible] Croyant que Mr Jewett était malade il poussa la porte dont la clé était cassée et il entra. Alors il voit Mr Jewett étendu sur le dos dans son lit, avec les bras et les jambes attachés au moyen de cordes aux quatre montants du lit et la bouche bâillonnée avec des serviettes.

Dégagé de ses liens et de son bâillon qui l'avait presque suffoqué, M. Jewett raconte qu'une demi-heure auparavant des hommes inconnus s'étaient précipités dans la chambre avec une lanterne sourde et l'avaient mis dans l'état où il avait été trouvé. Ils pillèrent ensuite le bureau et enlevèrent nombre de livres et de papiers qu'ils mirent dans un sac.

Ce sac ayant échappé aux deux hommes dans leur bataille avec les deux officiers, a été rapporté au bureau.

Quelques moments après, Miles Sharky et un nommé McMahon trouvés dans les corridors, ont été arrêtés sur l'accusation de complicité dans l'affaire [illegible] de vol.

Mr Jewett, en réponse à une question faite par Mr Kellogg a dit que lui et Blanchard, voulant passer une bonne nuit, s'étaient retirés sur les 11 heures dans sa chambre au quatrième étage. Il raconte ensuite ce qu'on vient de lire. Trois hommes qu'il ne pourrait reconnaître se sont jetés sur lui, ont pris les papiers et sont sortis. C'est alors qu'ils ont eu à se débattre avec les officiers tout le long de l'escalier jusqu'au rez de chaussée. [illegible]

Mr Kellogg semble croire que le vol projeté et à moitié exécuté avait été [illegible] par le comité démocrate central d'Etat afin d'obtenir possession de quelques documents [illegible] d'enregistrement, mais les membres de ce comité nient qu'ils aient eu la moindre connaissance de cette affaire et soutiennent au contraire que s'il y a eu réellement tentative de vol, on peut l'attribuer aux républicains [illegible] pour leur nuire.

Plus tard.—Nous apprenons que M. Sharkey et McMahon ont été relâchés sous caution.

Sentences.—Cour Supérieure Criminelle.

Thomas Smith, condamné pour vol avec effraction, à 5 ans de pénitencier. Smith avait été convaincu d'avoir, le 12 août 1876, enlevé un lot de hardes chez M. R. S. Bossman.

Manuel Johnson, pour avoir fait effraction la nuit, avec intention de vol, et pour grand vol, à cinq ans de pénitencier pour chaque offense. Johnson subit encore maintenant une autre peine pour avoir volé un lot de harnais, le 4 juin 1876, chez M. Robert Roberts.

Le steamer Frankfort.

Nous trouvons dans la liste des passagers de ce steamer, arrivé samedi soir, les noms du très Rév. Canon Tumoine, curé de l'église Ste-Anne, et du Rév. G. Rouxel, premier vicaire de la Cathédrale, qui étaient allé passer quelques mois en Europe. Ils reviennent tous deux en bonne santé.

Incendie.

Lundi matin, vers 1 heure, le feu a détruit un double cottage en bois, rue Lena, appartenant à Henry Banks et occupé par Jack Harris. Perte $2,000 avec assurance partielle. Une maison voisine a été aussi brûlée tout entière. Perte $800.

L'affaire des [illegible].

Hier l'administrateur Landry a comparu devant la Cour de District Supérieure pour obéir à un mandamus du juge Lynch et dire les raisons pour lesquelles il ne procède pas à la formation des [illegible] Mr Landry a fait demander l'ajournement de l'affaire, attendu qu'il compte user d'autres moyens pour atteindre le but. La motion a été favorablement accueillie et l'ajournement indéfini a été prononcé.

L'affaire de Mr Beribé, boucher particulier, [illegible] a été ajournée également.—Ainsi, c'est toujours la même chose.—Le public en profite.

Un enfant mort.

Lundi matin, sur les 7 heures et demie, quelques hommes employés à démolir une bâtisse au coin des rues Bassin et Julia, ont trouvé enveloppé dans un morceau de toile le corps d'un enfant qui n'avait pas plus de deux jours, et qui avait été jeté là par une personne inconnue dans la nuit de samedi au dimanche.

Accident d'ivrogne.

Dimanche dans l'après-midi, un homme de couleur, nommé Bill Clark, étant sous l'influence de la boisson, est tombé d'un float sur la levée devant la rue Ursulines. Les roues lui ont passé dessus et il a eu la jambe droite cassée près du genou. Il a été transporté à l'hôpital.

Une église de couleur incendiée.

L'église baptiste de couleur, située au coin des rues Commerciale et Adam à Carrollton, a été entièrement détruite par le feu samedi soir. Elle était assurée pour $1500. Une femme de couleur, nommée Mathilde Brew, qui occupait une chambre dans une maison attenante, est morte subitement des effets de l'excitation produite par le feu qui avait gagné la maison où elle résidait. Cette maison avec une autre occupée par Nelson Dixon, ont éprouvé un dommage de $100. Pas d'assurance. L'incendie a été causé par l'explosion d'une lampe à huile de charbon.

Cour des Etats-Unis.

Le juge Billings qui a quitté New-York samedi dernier pour venir ici, ouvrira probablement la Cour des Etats-Unis jeudi prochain.

Rapport mortuaire.

Du 15 octobre à 6 heures du soir jusqu'au 22 à la même heure, il est mort à la Nlle-Orléans 121 personnes dont 15 de la fièvre, y compris un décès causé par la fièvre jaune. Sur ce nombre de 121, [illegible] personnes étaient de race blanche, 26 de race noire, 17 de race mêlée, 5 de race non indiquée. Le relevé du Bureau de santé fait remarquer que 10 de ces décès auraient dû être rapportés la semaine dernière.

Enregistrement.

Le nombre total des votants enregistrés s'élève maintenant à près de 54,000. Ce nombre sera plutôt réduit qu'augmenté la semaine prochaine par le biffage de noms de la liste des personnes qui ont changé leurs wards. Le nombre total des nouveaux enregistrés est de [illegible].

Patineurs.

Les amateurs des plaisirs d'hiver sont prévenus qu'un club de patineurs s'est organisé le [illegible] octobre, avec les officiers dont les noms suivent: Président, H. G. Musgrove, vice-président, E. E. Benduc, secrétaire, Francis D. Charbonnet, trésorier, H. H. Laine.

Artillerie d'Orléans.

Dimanche dernier, les membres de la 1e compagnie de l'artillerie d'Orléans se sont réunis pour procéder à l'élection de leurs officiers. Le capitaine John B. Vinet, de la première compagnie, commandant le bataillon, ne pouvant être présent, a ordonné au capitaine [illegible] de la compagnie, de présider à l'élection qui a eu lieu au salon d'Achille [illegible], sous le théâtre de l'Opéra. Voici la liste des élus:

Capitaine [illegible]
1er Lieut. [illegible]
[illegible]

Nous souhaitons vivement [illegible] de cette compagnie d'avoir choisi [illegible] pour leurs [illegible]

TEMPÉRATURE.—23 Oct. 1876. [illegible] Fahrenheit. [illegible]

IL N'Y A PLUS D'EUROPE.

[illegible] Les rêveurs politiques qui réclamaient une alliance anglo-russe, commencent à comprendre qu'ils ont fait le jeu de la Russie [illegible] La mission du prince Soumarokoff a fait tomber les derniers voiles [illegible] de toutes parts autour de la question d'Orient. [illegible] "Il n'y a plus d'Europe!"

La République et Mac Mahon.—Au concours régional de [illegible], M. le général [illegible], a prononcé un discours dont voici la dernière partie: [illegible]

L'enregistrement des votants cessera samedi soir.

Les Premiums Centennials sont au coin Ste-Anne et Royale, et seront vendus sans limites.

[illegible]

Candidatures démocratiques

SAMUEL J. TILDEN

THOS. A. HENDRICKS,

Electeurs Présidentiels [illegible]

Ticket Démocratique [illegible]

[illegible]

Entrepôt de Papier [illegible]

Mr. J. B. GUILLOTTE [illegible]

M. MARIGNY [illegible]

Incendie! Incendie! Incendie!
Marchandises Avariées

DANZIGER,

$100,000 d'autres articles [illegible]

DANZIGER [illegible]

Avis aux [illegible]

AVIS.
Changement de local.

LEON GODCHAUX

U. MARINONI

GONZALES EVANS & Co.

VIN D'ESPAGNE

AVIS.

La guerre déclarée
Contre l'Imposition

C. LAZARD & Co.,
Nos. 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levée,
Habillements et Chapeaux [illegible]

GRAND DEBALLAGE
d'Articles pour la [illegible]

Nouvelle fabrique de [illegible]

Mme E. GERARD

Maison Ste Anne.

Semaine Littéraire de la N. O.

ELKIN & CO.

PEYCHAUD & GARCIA.

Hy. J. MONTAGNET,

CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

JOHN HANSEN [illegible]

W. H. MURPHY,

[illegible] AVOCAT.

AVIS.

Argent à prêter.

A louer à bail.

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
[illegible] rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans,

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

LIQUEUR "L'Ermite de Bordeaux."

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE

FABRE & MAILHO,

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.

P. E. SARRAZIN,
270 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,
Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.
Grand assortiment de pipes [illegible] et articles de fumeurs.

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL.
[illegible] FRÈRES — F.S — BORDEAUX
[illegible] Sole Agents, 48 Decatur St.

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.

LHOTE & CO.,
Chantier de bois du Vieux Bassin et Fabrique de Chassis, Jalousies et Portes.

Département des Finances.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

CHAS. [illegible] KELLS
[illegible]

Le Dr. J. A. DeHART,

Le Dr. G. F. MALONEY,

A LOUER.

A LOUER.

A Louer. A Louer.

ELITE CLUB ROOM,

BOIS CHARPENTE